



Commission scolaire  
du Fleuve-et-des-Lacs

# Comité de parents

## PROCÈS-VERBAL

de la séance régulière  
tenue le 14 décembre 2009 à 19 h 30  
au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano

---

### PRÉSENCES ET MOT DE BIENVENUE

Sont présents : Mesdames Isabelle Bergeron, Agathe Drouin, Lise Dubé, Katy Grenier, Nathalie Hébert, Sandra Laliberté, Louise Pedneault, messieurs Yves Breton, Charles Lavoie, Denis Morin et Yve Ouellet.

Sont absents : Mesdames Brigitte Beaulieu, Ginette Michaud, Caroline Ouellet, Christine Ouellet et messieurs Francis Beaulieu et Dany Blanchet.

Secrétaire : Madame Johanne Brousseau

Le tout formant quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30. Monsieur Yves Breton, président, souhaite la bienvenue à tous les membres. Il indique, tout particulièrement, la présence de monsieur Charles Lavoie qui nous entretiendra à propos de la persévérance scolaire.

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Agathe Drouin et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-23)

### **PRÉSENTATION DE MONSIEUR CHARLES LAVOIE**

En regard des statistiques présentées au sujet du décrochage scolaire, monsieur Charles Lavoie stipule que le thème de la persévérance est maintenant prédominant et suscite une attention grandissante. Les difficultés rencontrées par les élèves et l'abandon prématuré des études sont des phénomènes préoccupants pour tous. Monsieur Lavoie souligne que les impacts humains, sociaux et économiques de l'abandon scolaire dans notre société sont considérables. La main-d'œuvre diversifiée et qualifiée est une ressource indispensable pour une société où on ne peut se permettre d'échapper un jeune dans le système éducatif.

La mobilisation est nécessaire à la responsabilisation de chacun, non seulement les écoles mais les parents, les employeurs, les services de santé, les organismes communautaires et bien d'autres... Le décrochage scolaire est l'affaire de toute une collectivité. Pour conclure, monsieur Lavoie appuie les pistes de solution et les stratégies favorables pour contrer le décrochage scolaire à la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs par les actions réalisées; entre autres :

- La naissance de la Maison Familiale Rurale;
- L'application des saines habitudes de vie;
- L'Intégration de projets éducatifs dans certaines écoles de la région.

Monsieur Breton adresse des remerciements à monsieur Lavoie. Cette présentation a sensibilisé les membres et facilité une meilleure compréhension des orientations de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs puisque la persévérance... c'est l'affaire de tous !

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2009**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Yve Ouellet et résolu :

**QUE** le procès-verbal du 9 novembre 2009 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-24)

### **Suivi au procès-verbal**

Les sujets à discuter reviennent à l'ordre du jour de la présente rencontre.

## CORRESPONDANCE

A.C.P.B.G.I.

Lettre concernant un rappel de la cotisation 2009-2010. Il en coûterait 45 \$ pour chaque acte d'établissement de notre Commission scolaire, soit un montant de près de 700 \$.

Après délibérations, **IL EST PROPOSÉ** par madame Sandra Laliberté et résolu :

**QUE** le comité de parents n'adhère pas à l'A.C.P.B.G.I.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-25)

## CONSULTATIONS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

### Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Charles Lavoie et résolu :

D'adopter le document se rapportant au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-26)

### Actes d'établissement des écoles et des centres des adultes

**IL EST PROPOSÉ** par madame Isabelle Bergeron et résolu :

D'adopter le document se rapportant aux Actes d'établissement des écoles et des centres des adultes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-27)

### Critères d'inscription et règles de répartition des élèves dans les écoles

**IL EST PROPOSÉ** par madame Katy Grenier et résolu :

D'adopter le document se rapportant à la Politique sur les critères d'inscription et règles de répartition des élèves dans les écoles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-28)

## Protecteur de l'élève

Après délibérations, **IL EST PROPOSÉ** par monsieur Denis Morin et résolu :

**QUE** le document en consultation du 26 novembre 2009 se rapportant au Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents soit adopté avec certaines clarifications pour éviter toutes interprétations des actions à entreprendre par un élève ou un parent en besoin.

Madame Isabelle Bergeron et monsieur Yves Breton, commissaires-parents, assisteront à la prochaine rencontre des commissaires pour demander certaines simplifications des articles inscrits dans la procédure à suivre pour éviter toute confusion.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-29)

## RAPPORTS

### F.C.P.Q. - conseil général

Madame Isabelle Bergeron donne le compte-rendu de la rencontre du conseil général de la F.C.P.Q. du 28 novembre 2009 à Saint-Augustin-de-Desmaures. Cette rencontre, très conviviale, a permis à monsieur Breton et madame Bergeron d'assister aux discussions se rapportant sur l'actualisation de la gouvernance scolaire, le projet de loi 88 ainsi que participer à des ateliers sur la mission de la Commission scolaire, convention de partenariat, répartition des ressources, mission de l'école, pour ainsi comprendre les enjeux et de mieux s'approprier le projet de loi.

Les participants ont pu échanger concernant l'actualisation de la gouvernance scolaire et sur l'importance que la F.C.P.Q. puisse soutenir les parents.

Monsieur Yves Breton ajoute qu'il a souligné la considération de la formation en ligne pour satisfaire les exigences et l'application de la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance scolaire.

### Colloque de l'A.C.P.B.G.I.

Le 14 novembre dernier, madame Isabelle Bergeron a assisté au colloque de l'A.C.P.B.G.I. à Matane. Cette dernière présente le rapport dans lequel le résumé des 5 ateliers est présenté, notamment :

- La stratégie ministérielle de la persévérance scolaire;
- Le projet de loi 88;
- Le plan d'action pour soutenir la réussite des EHDAA;
- La violence à l'école : ça vaut le coup d'agir ensemble !;
- Le plan d'action pour l'amélioration du français.

## PAROLE AUX MEMBRES

Madame Lise Dubé informe le président que, possiblement, un groupe de parents de Squatec se présenteront à la prochaine rencontre des commissaires de la Commission scolaire concernant les nouveaux développements du terrain de l'École secondaire de la Vallée-des-Lacs.

## AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'a été soulevé.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée.

## PROCHAINE SÉANCE

Le lundi, 11 janvier 2010 à l'endroit habituel.

## LEVÉE DE LA SÉANCE

À 22 h 45, **IL EST PROPOSÉ** par madame Sandra Laliberté et résolu :

**QUE** la séance soit close.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2009-2010-30)**

---

Johanne Brousseau, secrétaire

---

Yves Breton, président

JB/YB/dr  
7 janvier 2010